



## BAREME DES HONORAIRES

Honoraires TTC charge vendeur  
Viager, Nue-Propriété, Démembrement, Vente à Terme,

<b>PRIX DE VENTE</b>	<b>VALEUR</b>
1€ à 90 000€	9 000€
90 001€ à 120 000€	10%
120 001€ à 150 000€	9%
150 001€ à 300 000€	8%
300 001€ à 500 000€	7%
500 001€ à 1 000 000€	6%
>1 000 001€	5%

TVA en vigueur de 20%

Nos honoraires sont à la charge du vendeur. Ils comprennent les prestations de recherche de biens, de visites, de négociations et de constitution du dossier de vente et de l'accompagnement notaire.